

Programme de formation

Santé, Sécurité et Conditions de travail (SSCT)

Cette formation est destinée aux représentants du personnel des CSE, dans le but de leur apporter les éclairages fondamentaux pour bien débiter leur mandat, et appréhender leurs prérogatives en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

FORMATION SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT)

Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Identifier les différentes attributions de la SSCT et de ses membres et les moyens dont ils disposent,
- ✓ Evaluer les risques professionnels et les conditions de travail,
- ✓ S'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail,
- ✓ Identifier et agir face aux RPS et TMS,
- ✓ Mettre en place un plan d'action de prévention.

Compétences développées :

- ✓ Développement de la prévention des risques professionnels
- ✓ Relations sociales
- ✓ Analyse de situation de travail

Public :

- Membres Élu(e)s du CSE (titulaires et suppléants)
- Membres de la CSSCT effectuant leur premier mandat.

Prérequis :

- Aucun

Durée :

Cette formation se déroulera en 35 heures sur 5 jours.

Dates : Selon disponibilité

Tarif :

Voir devis.

Modalités et délais d'accès :

L'inscription est réputée acquise lorsque : Le-La stagiaire après avoir réalisé sa préinscription en ligne, et signé son contrat de formation. Dans le cas d'un commanditaire l'inscription est réputée acquise dès la signature de la convention de formation.

Les délais d'accès à l'action sont, sous réserve de places à pourvoir et d'adéquation avec le besoin client, de 5 jours ouvrés pour les professionnels.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes pédagogiques : Alternance d'apports théoriques et de mise en pratique pour une intégration pragmatique et opérationnelle. Toutefois, les méthodes interrogative et active sont les méthodes dominantes. Le contenu est accessible à des non-financiers : il s'agit de se familiariser avec les notions comptables.

Outils pédagogiques : Vidéoprojecteur/écran, cas pratiques, documents (articles, textes...), support de formation servant de fil conducteur.

Les plus : Programme déclinable en intra et sur-mesure.

Éléments matériels de la formation

Salle de formation : paperboard, vidéoprojecteur, accès internet, ordinateur avec connexion Wi-Fi appartenant au participant

Documentation : Le·La formateur·trice s'appuiera sur une présentation tout au long de la formation, dont les supports y afférents seront mis à disposition des stagiaires sur un extranet.

Intervenant

Consultant-formateur en santé et sécurité au travail, spécialisé en QVT et audit social membre de l'ARACT, intervenant aussi bien auprès des représentants élus CSE que des Directions, des managers et des RH, dans la mise en place et le suivi des politiques de gestion des risques et à l'intervention en cas de crise.

Contenu :

Accueil

Recueil des attentes des stagiaires - Tour de table

Rappel des objectifs de la formation

Module 1 - Enjeux, acteurs et fonctionnement du CSE

L'organisation et le fonctionnement du CSE

La protection des représentants du personnel

La négociation sociale dans les entreprises

Attributions santé sécurité et conditions de travail du CSE

La prévention : les grands principes

Module 2 - Evaluer les risques professionnels et les conditions de travail

La Loi du 2 août 2021 « Pour renforcer la prévention en santé au travail

La démarche d'évaluation et de prévention

Le Document Unique d'évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Module 3 - S'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

La prévention et l'analyse des risques professionnels

Le droit d'alerte

Le droit de retrait

Le Compte Professionnel de Prévention (C2P)

Prévenir l'usure professionnelle

Visite santé sécurité de terrain du CSE

Accidents du Travail et Maladie professionnelle

Module 4 - TMS et RPS : comment les identifier et agir

Les troubles musculosquelettiques (TMS)

La prévention des Risques psychosociaux (RPS)

La prévention des Risques psychosociaux (RPS)

Le harcèlement moral et sexuel et la prévention du sexisme

Etude de cas

Module 5 - Mettre en place d'un plan d'action de prévention

L'identification et l'évaluation des facteurs de risque de RPS

Le Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRI Pact)

Le rapport annuel Santé Sécurité et Conditions de Travail

Prévention des risques liés à l'activité physique

La méthode d'analyse de la charge physique de travail

Mises en situation

Synthèse des points abordés

Questionnaire de fin de formation

Suivi et évaluation :

Exécution de l'action

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur
- Formulaire d'évaluation de la formation

Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés dans les objectifs sont :

- QCM de positionnement
- Questions orales ou écrites (QCM...)
- Cas pratique

Sanction :

Attestation de fin de formation

Accessibilité :

Personnes en situation de handicap, merci de nous contacter et de cliquer [ICI](#) pour plus d'informations.

Contact :

Cynthia BOLINOIS, cbolinois@bls-rh-consulting.com

Site web : <https://bls-rh-consulting.com/>